

Communiqué de presse
4 mai 2022

Séance de la commission Swiss GAAP RPC du 27 avril 2022

La première séance de la commission en 2022 a eu lieu de manière virtuelle, car il s'agissait d'une séance extraordinaire et écourtée. L'objectif était de discuter des résultats de la consultation relative à la révision de la recommandation Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» et d'ouvrir ainsi la voie à une adoption de la recommandation remaniée fin mai 2022.

De nombreux enseignements tirés de la consultation sur la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»

La consultation relative au projet de révision de la recommandation Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» s'est achevée le 31 décembre 2021, au terme de quatre mois de procédure. Au cours du premier trimestre 2022, le groupe de travail dirigé par Patrick Balkanyi et le comité d'experts se sont penchés sur les 42 réponses soumises et ont procédé à des adaptations ponctuelles du projet de recommandation sur la base de celles-ci. La consultation, qui a bénéficié d'un large soutien, a permis d'identifier les thèmes nécessitant des clarifications supplémentaires ou faisant l'objet de controverses. Les résultats de la consultation ainsi que les propositions de modification qui en découlent ont été présentés et analysés lors de la 81^e séance de la commission, le 27 avril 2022. L'échange de vues au sein de la commission permet maintenant au groupe de travail et au comité d'experts de procéder aux derniers ajustements du texte en vue de la séance de la commission fin mai. L'objectif d'une adoption de la version remaniée de la recommandation Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» est donc en passe d'être atteint, après presque cinq ans de travail.

Pour toute question ou suggestion concernant la norme RPC 30 «Comptes consolidés», veuillez contacter :

Patrick Balkanyi, membre du Comité d'experts / responsable du projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall,
Tél. : 058 792 26 76

La prochaine séance de la Commission aura lieu le 24 mai 2022 à Berne.

Pour toute question complémentaire, veuillez-vous adresser à :

Prof. Dr. Peter Leibfried, président de la Commission de la Fondation RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall,
Tél. : 071 224 76 30

La Commission RPC (www.fer.ch/fr) est l'organe de présentation des comptes publics dont les recommandations pour le «Swiss Reporting Standard» et le «Standard pour les sociétés immobilières» sont reconnues par SIX Exchange Regulation et largement répandues dans les domaines relevant du droit privé et public. La présentation des comptes conformément aux Swiss GAAP RPC donne une image fidèle de la situation patrimoniale, de l'état des finances et du résultat (True & Fair View, Fair Presentation).